

2. Sep. 1782

Jallies Larrouy Blus j.

Je me réfère à ma précédent. du 8. courrier que je vous adressai chez
M. l'hospital pour vous apprendre l'arrivée au Basage du N. Imperial
& pour vous prier de me dire si vous convient, depuis favorisé de votre chere
lettre du 28 août, elle m'annoncé le rétablissement de votre santé, vous
ne doutez pas, que j'en suis aise, & qu'il sera bien ce que vous me
marques au sujet des farines

Je vous reitere, Monsieur, que si vous n'avez pas déjà le Bation.
frété & que vous vous décidiez pour celui que je vous offre, que 30 th.
de lest lui suffiront, je considère avec vous qu'il est à craindre que
m. Laccage ne voudront peut être pas lui donner des aneres, au moins
qu'il n'aille à sa destination sous convoi. la condition ne pourroit pas
lui convenir, vous ne pourriez obtenir au deficit de aneres d. m. Laccage
au fer quarre feuillard ou autre qu'il n'est impossible de voir, que
par les Bruis ou qq' autre chose d' speculation faisant poids,
voilà de décider le mieux, si vous prenez ce d. Bati, capédies le
chargement que vous destinerez à l'Imperial pour le Lester au Pasage,
ou il le prendra & sera de suite icy pour prendre les arrivons,
Le Sieur Chegeeray continue de me dire qu'il ne sera pas court, néanmoins
je lui fais souvent de visites

M. Aldar dirige le Bationent dont j'agit, je ne sais s'il
a pourvu aux provision, je le laisse faire, j'aurais lui en parler pour
profiter si est besoin de votre Gracieux offre à laquelle je suis sensible
nous ne pensons pas autrement de lui donner d'autres articles de chez
vous Adieu l'honneur

2. Sep. 82

Bay. Lacoste & Co

Je suis si éloigné de penser que le capitaine Rolufte n'aurait pas gainde
cause dans son affaire, avec M. Sauvignat j. & Co que j'étois dans la plus
grande sécurité qu'il en sortiroit vainqueur, je vois le contraire par la lettre
que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 30 août & par la copie du
jugement qui a été rendu, que n'en dire? tels sont les hommes, autant de têtes
autant de sentiments, je suis d'un nombre, qui se trouve surpris au delà
de ce qu'on peut dire

Je ne suis qu'après coup, tard, le différent de m. Bousignat,
du Courlier Bony, & du d. Cap. lors de la décharge des factures en question
ST. N. 32. & 33, la voye générale des nég. de esp. donnoit tort au premier, ne
balancoit pas et prononçait en faveur du second; communiquant ce qui venoit
de peser chez vous sur ce sujet j'ai de nouveau demandé les opinions elles
ne sont pas changées, on hausse les épaules au fait, & pensent que le
courtier & le Capitaine celui cy contre Bony & ce dernier contre mons.
Bousignat, auront la balance de la Justice tout à fait penchée de

De leur côté, mais il ne faut tabler sur rien, après ce qui s'est
passé, jusqu'à avoir la décision. Enfin M^{rs} pour secondier vos
vues sur ce que vous m'avez proposé de faire rejettir le
domage qui en suit sur aut^{re} que sur l'imposant j'ai paré
vis-à-vis le courtier chargé de l'attaquer en cause au nom du cap^e
Roeluffe, il m'a dit de ne pas le faire, qu'il prend cela à cœur
que sans plus différer il fera de aujourd'hui sa requête en plainte
au consulat contre M^r B. qui ne doute pas de faire condamner
je vous dirai par mes suivantes ce qui en sera. J'ai l'honneur

2. Sep^{bre} 1788.

Bay. Robles fils. Sonzeca & C^e

Vous aurez trouvé copie du compte de vente du cacao de ce Isles mélangé
de caracas, dans ma d^{re} du précédent courrier, que je vous confirme, le Ser^g
est ennaure, les huilles de Navette le sont aussi, elles ne servent guère
dans cette saison, il faut attendre l'entrée de l'hyver pour en tirer parti
envoyez moi le compte des huilles de Sardine: même obstacle aujourd'hui
pour vous remettre le verbal; le Notaire n'est pas venu

J'ai reçu la lettre, dont vous m'avez honoré le 30 août, j'y ai trouvé
votre remise de
p^{tes} 147.25.24. du 7 Juillet à 40 p sur Alonzo thevad ay demblans de
la Crogne, acceptée au Domicile de m^{rs} Lesperes Barthelémy
à Madrid, à 14^e & C^g..... L^{re} 207th 17th 6. que
je vous ai crédité sur m^{sc} en attendant le complètement de l'ordre de
L'ordre de M^r Castet J'ai l'honneur.

P^s Cy joint un connoissement de 12 B^{rs} cacao appartenant à M^r Noumes,
marque X N^o 1 à 12 par la Se^{ne} Cheresse Patron Dyturart, que le
Cap^e Gomis a chargé; le reste est au Garage, les occasions n'y sont
pas fréquentes pour s^{er}, la première sera saisie pour l'embarquement.
tout ce que j'ai pu dire à ce cap^{ne} Gomis des Oranges suspendues
sur sa tête, ne le font pas branler plus qu'une souche, il a l'ame
ferme & ne craint rien

du dit Jour

Bordeaux Azevedo Robles fils

Je me réfère à ma dernière du précédent courrier couvrant le compte
de vente & sortie de votre cacao des Isles Le Néé produit mont^e p^{tes} 25126th 4
à votre crédit & aussi des 31 futailles caracas par la apparition
mes Debours s'élevant à P^{tes} 9257th 31th à votre Debit

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de me écrire le
28 du mois dernier vous avez omis d'y insérer le compte d'assur.
que vous m'avez promis de me remettre du N^o Le S. m^{rs} B. je l'aurai par
votre première, pour en faire écrire avec de cette piece.

Je pense que vous n'avez pas communiqué à M^r Tasset, ce que
vous me marquez à l'égard du balais, que le Cap^{ne} Rivas a porté
sur son compte, pour son voyage de l'Amérique; puisqu'il ne m'en
a pas parlé je vous prie de m'en conférer avec lui, de façon encombe

ce que vous voulez lui reconnoître, de me marquer le resultat de
votre entretien & de me donner vos ordres

J'ai vendu Les 18 Bques sucre par le Nimboung a 268# Le 9^e pour
ici mis en charge, je dois les expedier aussitot qu'ils seront decharges
ce qui n'aura lieu que la fin de cette semaine ou au commencement de
la prochaine si l'avarie qui sont peut estre melee, cette partie laissera 10 a 12 p^o
de Benefite je me suis empresse de vendre plutot que j'en avois l'intention
ayant recu par le dernier courrier de Bilbao, une cote tres basse des sucres
de la Navanne par les americains & mon amy me marquant qu'il en
est attendu chaque jour des fortes parties, si vous faites qqe nouvel achat
pour icy il faut que ce soit a grand marche, cest a dire au dessous des 18 1/2 p^o
par le Nimboung, remettez moi en reponse le certificat du consul Espagnol
pour celles cy, en attendant Le Commissaire ordonnera Le Depot

Je vous prie instamment de m'envoyer sans plus tarder les comptes desente
des feuillards par la N. S. del choro & par le Stand vastleigheid ainsi que des Doures
par a navire & le bon desus dalem Les comptes de ventes des caisses envoyes
a Genes & Liourne celui du recouvrement de la perte de la partie expediee
pour Marseille que vous avez je crois recouvre en entier en fin Le compte de
vente des Bœufs & saltes que je vous ai fait expedier de Bayonne & de
Beches que je vous remis de l'Y de sur il est tems Messieurs, que je
recoive les comptes qu'attendes vous pour me les remettre? J'ai aussi besoin
celui de la mise hors du bon desus Dalem & d'une note exacte des assur.
faites sur ce m^e & la cargaison avec les noms des assureurs, cy joint
copie de la lettre que j'ai recu Lord dernier duieur Larrondo du port d'ang
aux isles Terceeres sont consig^{ee} M^{re} Fran^{co} Jose Bekeira & san Bayo
me marque qu'il avoit fait voile Le 11 du meme mois J'ai Monneur

Du 2 Sept 1782

Londres F Castet & C

Je me le fere a ma 3^e du 23 du passé, dont cy dessus copie: depuis me vant parvenir
vos deux cheres Lettres du 9 & 13^e, je ne expliquerai pas aux objets sur les quels Nous allons
d'accord: vous l'avez deja informés que Mr Castet avendu a Bord la N. S. Deliveras,
pour un mediocre pris, Le peu de Capacité reconnue dans le Cap^{te} & Pilote pour
le Maniement d'un si grand meuble, leur prudence & incoindite, le grand
Changement survenu dans les fretements ces Navires Neutres, depuis que la N. S.
Deliveras a larré a Bord, qui semble avoir trainé avec elle, si on peut le dire,
Le Quinquon quelle a eu a Anstun, ont engage Mr Castet en ch. deffaire,
je ne cesse de supplier Mr Echevique & Sanchez de vous passer
les Comptes ces deux Tres avaries, vous avés bien fait ce les recevoir par vos traites,

Sur exp^{te} de
500. a 2 1/2 p^o vos au Change de 31/8 mes 5/8 faisant ————— L 312. 10^o
dont vous estes debites a Compte de l'objet. Je cris ce vous au aujourdhuy
a Mr Echevique Sanchez & C pour leur presser le bouton, afin qu'ils vous
renvoient les pieces en question.
j'ay lu avec plaisir la Copie que vous m'avez tenu de la poursuite que vous avez
faite a L'Avocat du Roy & sur opinion concernant votre N^e Imperial

j'enferai ma tegle saussie de ce que vous me dites de Cacheo Saigneusem
j'ay pris bonne note de vos traites sur moy p^{tes} dans Madrid de
p^{tes} 3000 enf^{tes} ⁹⁰⁰⁰ ¹¹⁰⁰⁰ du 13 aout a v^{tes} p^{tes} a 39 1/4 L'eq^{tes} 12^{tes} 6e

dont vous estes debittes: je temets ce jour a Mr Berneta les 7^{tes} de vos sus
dites traites acceptees & domiciliées pour quil luy plaise les tenir a la Disp^{tes}
des 2^{tes} jobnets de vos Credittes du montant du mandat de
L. 6. que Mr falls a fourni sur vous pour pilotage du Jesus Maria & Joseph
que vous me charges de le couvrir du Cap^{tes} Gomez, parcequil me paroit
que ce meme objet est compris dans le Compte que Mr falls m'a remis de vos debits
pour le Cap^{tes} il a porte
193^{tes} 3-9 pour 7 Guinées de pilotage de Londres a ostende, il a porte
148 — — pour pilotage d'entree & de sortie, ainsi c'est un double employ selon
moy & aussy suivant le Cap^{tes} Gomez qui se fure de payer par ce motif
j'ay votre remise sur Madrid & Bilbao au p^{tes} 1846^{tes} 4 30.
Mentionnées dans votre Lettre du 2 aout.

Mr Derermau & Brothmann me marquent par leur Lettre du 20 en
passé quilz ont assaié un fet p^{tes} de N^{tes} Genois La Aparicion Cap^{tes} Moro
pour aller charger a Malaga pour ostende, j'envis prie de vous en
policie d'ass^{tes} ce jour le risque de Cadix a Malaga sur le
ostende sur N^{tes} Genois évalué p^{tes} 9000^{tes} Amster^{tes} sil se peut de hommes de
N^{tes} de la p^{tes} jusqu'a la rece^{tes} de ma premiere, j'envis pas sur i Moro
faire ce voyage.

Les ventes de Cacaos de toute espece étant depuis qq^{tes} temps, comme suspendues
j'envis pas en pressé de le renvoyer la partie que vous m'avez expédie
pour un p^{tes} particulier par le Jesus Maria & Joseph, Samedi 7^{tes} j'envis
fait l'examen & j'ay trouvé avec surprise que la fenteaille A N^{tes} 1 est de quoy qu'il
au lieu de Magdelaine, ou pour bien dire un melange de plusieurs qualités
s'a été avarié avant que vous ne l'avez chargée, les 17 sur vous de la même
Marque n'ont point d'avarie, mais les Commisaires ne savent pas luy
donner un nom, parceque ou y apperçoit un melange a peu pres
egal de plusieurs qualités: les 16 sac^{tes} sont encore inferieurs & ont remplis
de paille & d'autres Drogues de Balayures de quelque Magazin
mal tenu, Les 3 Barils Cacao Caracas PK sont passables: vous
N'avez certainement pas vu ces Cacaos, vous vous en estes exportés a ces
Montes qui vous aura fait voir & le vendus vous a Trompés, en consequence
je laisse ces parties Cacaos p^{tes} v^{tes} & je vous debitte du montant
de la facture en 216 7 4^{tes} au titot que le fet sera
tegle, j'envis en passerai la note avec les autres fraiz qui regardent

Cette partie Cacao, dont vous pouvez disposer à votre gré, ou bien celui qui
 vous l'a vendu, car vous êtes en droit à mon sentiment de le laisser aussi, pour
 est une tromperie des plus grandes, si vous avez besoin un Certificat de le que je
 vous expose, je ferai faire un pavon de vos Cacaos, par deux Negrs Comissaires
 s'je vous enverrai leur declaration signée de leur main.

je Calcule que le N^o La Aparicion pourra s'encre à ostende à la fin
 Octobre ou au commencement de Novembre, ce N^o est bien Conditionné synon
 une Cargaison de Mome, vous pourriez le faire servir au transport de la
 Cargaison que j'en ai demandée ce Compte en participant avec Mrs Francis
 pere & fils aîné & Mandin, le tout qui me fait Desirer que vous ne ferez le
 N^o à tout autre pour cette expedition est que le Subrecarquo de Dou: Castan
 pourra servir beaucoup pour le Chis supvision, le Temps & les Circumstances
 vous dicteront ce que vous devez faire. s'je ne fais que vous écoumander
 l'employ de ce N^o, il faut que vous prociez d'obtenir l'ammortie au dessous
 Dupri que l'année de, le Debauché pour l'Espagne ne sera pas fort grand
 cette année, il est arrivé à Bilbao plusieurs Cargaisons de celle de Norvege,
 Noubliés pas sur toutes choses qu'il faut le Certificat d'ostende comme quoy la
 Mome est ce pêche d'une Nation Neutre

je vous prie de me qu'on des Corps B^{es} M^{es} rouges mais de meilleure qualité que
 celles de votre de Luvoy, qui ne sont pas bien tirés, ou ains quelles soient de
 Corps il faut payer qq Bagatelle de plus pour les avoirs meilleures, faites, le
 il faut qu'elles soient emballées comme les Pres avec des Nattes.

je vous ay Remis ce Bord
 400⁰⁰ en } 120
 } 130
 } 130 } Bilbao le 9 may à l'usage de son p^{re} donat feres sur Jure
 Baring & Coing à Londres
 dont vous êtes debité, il vous plaina mon Credit
 cas. de la aparicion il a été affrété pour le roy pour porter des vivres au camp. St. Rock
 N^o obmette à faire
 Dep^{bre} 1782

Luxboa Ant^a Texr. e S Bayo

Muy Sr mio con el debido a precio reciuo la estimada Carta de vno de
 20 del q.^a a cada de fenecer, y junto con ella varias cartas facturas, o recetas
 que me encaminan los C^{os} Carvao y Nexas p^a que enterado de ellas me hiva
 adaptandome las proposiciones que me hazen disponer el cargamento de los
 varios y diferentes generos, que encierran las dhas Recetas, y haver ob ombio en
 la Corveta que para el efecto han hecho conducir a ese Puerto con la satisfacion
 de que todo, o la mayor parte de los Generos que encierran se hallarian en
 disposicion de acopiarlos p^a no retardar la expedicion y enterado de
 todo se Devo hazer saver como mi Jefe D^{no} Ant^a X. Fastet se halla ausente,
 mas en breves dias lo aguardo y asu llegada se enterara de las particularidades
 que encierran, para avisar arm completamente quanto se le ofrezca relativo
 a la substancia del asunto: Pero en el intermedio, no pue de menos de hazerlo
 presente, que p^a acopiar el todo, o la mayor parte de los Generos que desean
 on^o S. Pres embarque en ese Navio, para cuyo efecto lo han hecho traer, lo menos
 se necesitara de 4. ab meses porque los m^{os} de los renglones se Desen

hacer traer desde el Norte yia es por sacido el tpo poco mas o menos que se necesitara para hacerlos traer, y aunq. ay algunos que se hallan en esta provincia, como tan pedidos para todas partes por los armamentos tan fuertes, que se estan haciendo, igualmente presumo se necesitara de otro tanto de tpo para acopiarlos por todo lo qual a mi me parece para evitar un gasto tan grande, como el que el nauio deveria tener en el intermedio que se dispone el acopio de todos los efectos, lo haga vn navegar a algun Destino sin embargo ya le he insinuado que mi Gefe, dentro de pocos dias llegara y el contestar aym mas formalmente sobre los asuntos que enecieran los Documentos y certas quemé a difipido y en el entrelanto le incluío las facturas y recetas originales que me an embiado quedando en mi poder un tanto y copia de ellas para Gobierno

28 Sep. 1732

Madrid Frans. Cestino de Berrueta

Muy señormis. Conmi presidente a vñ de 30. del pp. he vñutido a vñ P.º 1546. 4. 30. en 2.ª de Cambio a Cargo de d.ºn Juquin de Orcaus Tesorero de la Comp.ª de Caracas enesa.

P.ºn 6000. — " — " en 1.ª a Cargo de d.ºn Juan Bautista de Candoni Tesorero Genexal de la Acequia Imperial de Aragon enesa y mis 3. aceptaciones al Dominio de vñ juntar p.º 6000 libras de los SS. Tartet y Comp.ª de Lond.ª de 30. julio arzo 1/2 p.º q.º se viere entre gaxlar a los portadores de la 2.ª

En respuesta a la Estimada de vñ de 26. del pp. extimo el agaxar q.º se proponia hazer a los p.º 6000. que los SS. d.ºn Fermín de Tartet y Comp.ª han librado a cargo de vñ de m.º q.º en 26. julio arzo y 1/2 de Cuis y por parte. proviere a vñ p.º el versim.º adjunto hallar a vñ mi vñmera de

P.ºn 34623.ª — " 1.ª dada en Bayana p.º d.ºn Frans.º Baddedat en 24. julio a go p.º fha a Cargo de la S.ª Cavamaior y C.ª de era aceptada.

18070.ª 2.ª en P.ºta 9600 p.º fha ~~en Bayna~~ en Bayna en 22. julio al Adel.ºn p.º Francine a Cargo de d.ºn Thom.º fernandez de Landa de Victoria enesa aceptada en Casa de Sonzals de Rio.

8902.ª 33.ª en d.ºnes 17. 25. 24. 1.ª dada en Mayenne el 7. de julio a go p.º fha por Benoitte Hermonor y C.ª a cargo de alonzo Ferrada y Demblans de la Comu.ª enesa

63774.ª 4.ª en } P.ºn 602 }
 } 603 }
 } 604 }
 } 605 }
 } 606 }
 } 607 }
 } 608 }
 dada en media p.º d.ºn Frans.º de Aldaz a go fha a cargo de Deremaurs y Brachman de Cadiz

P.ºn 12543.ª 23.ª m.º de la que se servia vñ procurax, onecerasio a mi maior beneficio.

Spax q.º lleque el Corro q.º vñ no pueda discontax mis vñmeras o q.º yo vñtade en provier a vñ de fondos pueda vñ librar sobre Londaxer o Paris mi Cuenta en la ynteligencia que aprovare quanto vñ haga.

Quedo ala obed.ª de vñ fñ

28 Sep. 1732

Bilbao Pablo de Acha

Muy Señor mio He recibido la Cotimada de vñ de 28 del pp.º Nada como ofrene replica y esta rixe unicamente para dar Cubierta ala adjunta f.º de Cambio de p.º 3000. dada en Londres el 19 Julio año p.º p.º d.º Thom. Barclay y hijo a cargo de d.º Pedro de Lancia de era de la q.º estimare procure la aceptacion y la tenga ala disposicion del portador dela 2.º

Estimare mediga la Cantidad poco mas o menos de los azucanes q.º han llegado dela Avanna a era y los precios aque reveridem.

Le 4 Sep. 30

Bay Larrowy plus j

J'ay eue les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire le 25 3 Court la 1.º me a été remise dans cet instant à 6 heures 1/2 du matin & le 2.º qui en a été porteur voulant s'en aller desuite, je serai Court car un affreux mal de tete & Rhume dont lecrivain est atteint depuis 3 à 4 j.º ne luy permet pas cette long.º tem.º de l'écriture.

J'avois que vous aviez obtenu par le moyen de M. Le Cour.º 25 l'h.º d'ancres assorties pour le N.º imperial que je vous ay proposee pour votre expédition d'ailleurs. j'ay envoye a Mr. Tharauer la lettre de M. La Sague que vous m'avez adressée qui contient l'ordre de donner les ancres, avec priere de m'envoyer desuite la reprise un jeune homme l'attend Chisley & vous la trouverez cy joint Car je crains quelque difficulté en ce point si il sera bien qu'avant de vous retirer Chis vous vous abouchiez avec M. La Sague pour applanir les difficultés qui pourroit avoir eue & faire retirer les ordres par le prochain Courier, procurant qu'on donne la rajoute partie en petites ancres

Le Navire le Nomme Le Limbourg Cap.º Dieter Walinck il a Commencé la Decharge des effets qui l'apporte ce bord si il la finira Samedi ou Lundy au plus tard Le tems le permettant il serendra desuite a notre port desorte que je calcule que Mardy ou Mercredi prochain il pourra prendre les ancres & suivre avec les avions. le tems n'étant pas contraire vous pouvez tablez la dessus pour vous rendre Chisway Car je me flatte que vous y verrez bien y venir de seculere directement Le Cap.º Walinck étant au passage je ne puis luy parler de pres Mais il en passera par ce que je ferai & May je

794
Mes Couets entiers avous, il est vrai que je vous ay
Marqué que je croyois qu'on pourroit obtenir un Nre Centre
sur 50th par Tho^{is} j'en aurois obtenu un à ce prix de ceux
qui se trouvent icy il y a quelques jours sans fret qui
voutoit seu le toucher en Cote du Nord, Mais Comme j'ay
ordre de faire passer celui que je vous destine à Malaga
pour prendre un chargement de Le Nord, je crains que le propriétaire
ne trouve le fret de 50th fort bas, ainsi Monsieur si ce
60th que vous payés cy devant il vous paroit convenable
de le réduire à 55th avec les 20% que vous accordés
je le laisse à votre Discretion, ou Ma assuré qu'on donne
à Bayonne ce prix pour la Cote de Bretagne pour les
articles de poids les avions qui sont volumineux le
meritent bien, de toute façon Comptes sur le Navire
si Mrs La Sague veut une Charte partie vous pourés
la leur passer en votre Nom, entre vous & Mary vous n'en
avous pas besoin, Cest pourquoy je ne vous en Couets pas
vous trouverez cy joint la Note des avions que vous avés
expédiés, je trouve que vous payés bien l'assurance, Mr Starbuck
M. Marque encore pour ad^{re} le qu'on la fera à bord de
4 1/2 à 5 %

P. S. Mr Charaneder est ar^{ivé} ju^{de} ceux son Coumis ma
porté une Lettre pour lui que je luy envoie par l'express, il m'adit
qu'ils devront charger des anres de Cogg^{es} le qui emportera beaucoup
de coumbement, pourés ce faire donner une Note de Moindre
poids je ne prendrais pas un chargement de ce poids la même
à Coste.

il ny a pas une heure que je viens de Couvy^{er} votre express
aussitot j'ay envoyé chercher ®aray pour lui dire de leur
pret de seffaittant ces avions à charger dont il a la
Note depuis le dev^{er} chargement, quelle à été Ma surprise
après les assurances Citerées qu'il Madonné plusieurs
fois que tout seroit pret sous 15 jours sous 8 jours
il y a ce cela un mois & depuis ces jours que tout
estoit pret, lorsqu'il Madit qu'il Navoit encore de travail
que 130 avions de 30 pieds 800 de 15 à 16 & autant
de 13 à 14 je luy traite Comme il Merite, Mais cela
ne Couptit pas le vin & il ne pourra travailler

Sous ces 8 jours que 200 ou 250 ces petits, ces autres qualites
 il en a plus qu'il ne vous en faut, il faudra donc en avoir passer
 police avec ces gents cy, ou ne peut se fier sur aucun, voyez
 si vous voudriez remplir le vuide ces petits & ces plus grands
 par le 25 à 26 & de ceux au Dessous, ou contraire vous
 n'aurez pas ce quoy remplir le creux, vous ne pouvez être plus
 mortifié que vous de ce Contretems, Car chaque fois que j'ay
 été à la fabrique il me faisait voir qu'il avoit cy & la les
 parties qui luy manquoit, vous voudriez M^{rs} Marquoy par
 prochain Courrier votre Determination, Meme si vous l'envoyez
 demain apres Midy votre Lettre à Mr Baguy au Bureau ces
 postes elle me parviendra Vendredi au Matin & je pourrai
 vous répondre le meme jour en attendant j'avois faire
 des pas chés les autres environs pour obtenir les petits
 Les grands environs qui manquent à chegaray, Mais
 je doute d'y réussir, Cest pourquoy vous devez prendre votre
 Determination sans y Compter.

Dubois 1782

Madrid p^h Subbert

Je me refere aux deux precedentes du 11 Juin & 26 Juillet que Mr
 Castet vous a écrit, dont je vous remets les Copies, en outre il
 y a deux Courriers que cette maison a prit à Mr Louis Boucet
 de la Basse Bord celui indiquant votre Demeure, où quelle presume
 de votre vilene que les Lettres cy dessus étoient égales
 j'ay reçu la Lettre dont vous m'avez honoré le 29 aout, par laquelle
 vous m'entendez ces caisses, vous voyez Monsieur qu'il y a long tems
 qu'elles ont icy, je n'aurai pu vous en faire l'expédition sans avis vos
 Dispositions, Veuillez sans perte ce tems les donner, avec les observations
 que vous trouverez convenables pour pouvoir les faire expédier en
 point, j'avois adressé celle cy au Mr Castet Garde du Corps le
 priant de vous la remettre pour éviter que les Lettres ne se perdent
 à l'avenir, il vous plaira me donner votre adresse seure, Mr
 Castet ne tardera pas à m'en rendre ce Bord Chés luy j'ay 1782

Baïonne Ch^ome Reyer

Je me trouvois honoré de vos Lettres, du 19 aout & 2 en l'air, par disposition
 de la messagerie, je ne pouvois faire le fretant de ce que vous auriez fait que
 vous en prevenant, N'ayant pas eu mon avis, vous en avez inferé qu'il
 n'a pu être effectué ce qui coûte de source, & suivant cela je jay annulé cet
 ordre. attend une autre occasion de vous prouver mon zèle à vous être utile, en attendant
 celui que vous m'avez communiqué j'ay 1782

Dupleix 1782

Baionne Lacoste & Co

Je vous confirme La lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 2 Cour. Les^m
 Gony Courtès me fit une promesse en l'air sous feinte apparence de l'égalité
 d'attaquer Mr Bousignac au sujet ces deux fentailles que vous savez
 il n'en a rien fait, ni ne veut s'en donner la peine, il ne fera aucun
 agir qu'il n'y soit forcé, ce seroit du temps perdu de Commun avec vous la
 selon l'opinion des amis à qui j'en ay parlé qui sont intelligents &
 en état de donner le meilleur conseil, ils disent d'ye Cris avec eux
 qu'il faut s'en prendre directement à Mr Bousignac: un Memorial
 fait en l'exclamation à Mr Le Comm^e de Contrebande n'auroit aucun
 effet aujourd'hui, parce que ces fentailles furent demandées à être
 déchargées de transit pour un an, sur quoi les Gardes après avoir
 Comm^e que c'est de la Marchandise prohibée ont demandé l'avis
 qui a eu lieu, avec l'attestation informée qu'ils ont l'aison
 Comme telle les informations sont déjà données plus avant, de sorte
 qu'il n'y auroit pas moyen d'avoir icy le permis pour les débarquer
 pour un an, il faut aller à l'autre source puisqu'on ne pourroit pas
 les faire rendre, intentez contre Mr Bousignac, ou pour
 la reddition d'un pour lavalent, mais je ne puis agir au Nom de
 Casse Procluz ou de celui de Mr Cholm qu'une pièce authentique
 en main, il me faudroit l'approbation à cet effet, je ne puis la
 recevoir à temps d'opérer dans le peu de délai d'un mois qui accorde
 au Casse de juger rendre en votre amirauté le 2 Noy passé,
 ce qui met l'affaire au bout, si pour Gagne d'interet,
 vous pouvez, Messieurs, l'amener en appel icy, où qu'il y ait
 quelque autre voye de justice pour eluder l'exécution
 vous ne l'obtiendrez pas, je n'en doute pas, mais si cela n'est pas
 possible, j'ay besoin pour activer Mr Bousignac ou pour
 faire les premiers préliminaires d'avoir la Minute de jugement
 de votre amirauté dans la meilleure forme legalisée & pour
 pouvoir le présenter, où il Convient, je l'attends en réponse
 j'écris aujourd'hui à Mr Cholm l'instance pour luy demander
 l'approbation au Casse Procluz: j'ay Mr Cholm

ostende. C. holm

Je me refere a ma lettre du 16 aout: j'ay écrit la lettre que

797
vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 21^{me} vous priez
être persuadé qu'à l'arrivée du Goede hoop, je ferai le requis pour
les 4 Caisnes, dont s'agit en écrivant à Bilbao.
Mrs La poste de Bayonne vous auroit marqué le procès qu'a
eu M^{rs} Le C^{te} Prolofs contre les propriétaires de deux fentailles
S. J. N^{os} 32 & 33. Dechargés icy, ils m'ont tenuis copie de la sentence rendue
le 27^{me} d'après en leur amirauté, je n'ay pas été moins surpris que
ces Mess^{rs} de voir le C^{te} Prolofs ^{ne} condamné à les rendre sous un mois, ou
à en payer le montant; ils m'ont insinué qu'il n'y auroit pas moyen
de les faire rendre par le Cour^{te} de Bayonne, je vis avec peine
que non, la raison est que cette affaire a été portée plus loin que
y a des autres chefs sous les formes de march^{es} prohibées, ce qui a
donné lieu à cela, vient celle que le manifeste qu'avait fait M^{rs}
Bousignac ^{de} pour la décharge, demandait les fentailles de
transit pour passer, à l'arrivée de quoy les gardes firent la reconnaissance
de celles contenues & que l'examen fait, il a été déclaré que
c'étoient des Boutons anglois de contrebande, ce qui coupe le demandeur
que j'aurois pu faire vis-à-vis M^{rs} Le Cour^{te} aujourd'hui l'affaire
est d'une nature différente, quelle étoit lorsque la décharge en
fut fait, le C^{te} Prolofs pourroit en réclamer l'éc^u ou protester contre M^{rs}
Bousignac, il se seroit trouvé ainsi débarrassé du C^{te} Prolofs
ou il auroit toujours gagné, il obtint en se faire donner le C^{te}
à défaut de faire le protest, parce qu'étant ce j'avois vu, le Cour^{te}
d'après qu'il eut dechargé les fentailles, le Cour^{te} Gony d'interprète
l'assura qu'il pourroit mettre en mer, qu'étant ce j'atard presque
M^{rs}, il retirèrent le jour suivant le C^{te} Prolofs en souvenant ce M^{rs}
Bousignac & qu'il le luy eussent sans faute à Bayonne, deman^{de}
qu'il sortit la même soirée de ce port se confiant sur cette
promesse, le lendemain vu l'absence faite, M^{rs} Bousignac
se refusa à cette demande. Le C^{te} Prolofs étoit ce j'atard
à sa destination, lorsque le Cour^{te} me participa ce qui venoit ce
de passer; je vis fais ces préventions pour vous donner l'idée
Comment les choses ont été. S'en prendre actuellement au
Cour^{te} ce seroit en vain de le tenter perdu tandis que par le
jugement de Bayonne il n'y en eût pas assez pour pouvoir
vendre avec luy de luy cy avec M^{rs} Bousignac, il faut aller
aupres du Cour^{te} de plus sur, attaquer le dernier qui devra
ou rendre les fentailles ou les payer, je ne puis agir à cet

798
effet sans avoir votre procuration au Nom du ^{me} Duc de Proclafe,
ad hoc, ou la même directement, dans l'intervalle que je pourrai la
recevoir, le délai, qu'on lui a donné pour réaliser à Bayonne ces objets,
s'expirera, cependant si vous êtes dans le dessein que l'affaire continue
icy, vous devriez remettre la dite procuration venant, il sera bien
que vous fassiez laisser en blanc le Nom du fondé de cette pièce.
en même temps que le procès fait au Bureau, il conviendrait que le
particulier qui a paru chez vous propriétaire des dites sentailles
S.J. N° 32 & 33 agit de son côté en les faisant réclamer par la
Cour à celle de Madrid comme étant destinées à Bayonne s'inspirant
vis que ces Bouteilles ne sont véritablement provenants d'Ang^{le},
Mais d'ailleurs, selon qu'il est narré par le Certificat qui les
suivent, il est moralement probable, que par le moyen d'un
placet stipulé sur le sujet la Cour de Madrid ordonnera qu'on
embarque ces March^{es} pour Bayonne, c'est l'opinion Générale.
j'ay dit &c

Du 6^{bre} 1782

Bordeaux Alexandre Robles Fils

je me réfère à ma dernière procuration par la quelle je vous
prieis de conférer avec Mr Castet sur le Rabais que vous exigés
du ^{me} Duc de Privas sur son compte de voyage à l'Amérique & de
fixer ensemble, ce que vous voulez lui reconnaître, je vous prie
que j'ay vendu les 18 Boques Sucre par Farria & je vous prie de me
renvoyer le Certificat du Consul Espagnol, en faisant le manifeste
de cette partie Mr de Courm^{re} m'adressant celui de la partie
antérieure, il faut que vous ayés la bonté de m'envoyer l'un &
l'autre en réponse, je vous tiens aussi la dernière que je vous ay
faite de me renvoyer sans perte ce temps les Comptes de vente
des feuillards par la N^{ve} et Choro & par le Standvartligheyd
ainsy que ces Douves par le Navire de bon Jesus d'Allem, les
Comptes de vente des Cacaos envoyés à Genes & Livourne, & ceux
de nouveau de cette sorte & de la partie expédiée pour Marseille
le Compte de vente des Boeufs salés & Beches, je vous
ay dit que j'ay aussi le vin le compte & la mise hors
du bon Jesus d'Allem & une Note & acte des assurances
faites sur le Navire & sa Cargaison avec le Nom des assureurs

J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait d'Hydruntine le 31 du passé
 je Note rien a Mr de Castet ces Courtoisances qu'il peut avoir
 sur les Cacaos, Mais lorsque souvent on ne voit que sur des montres
 on peut se tromper & j'ay en Hydruntine vous dire que le deffaut qu'on
 trouve icy peut estre regardé a Londres comme une bonne
 propriété pour le trouver meilleur. De Mr R^u Garcia ce paup
 Marepouida que la charge qui je luy ay envoyée pour montre cette
 partie pour Jesus Maria & Joseph a beaucoup de deffaut
 et ne luy convient, il est venu d'autres parties Cacaos par le même
 Batiment, Mais cette partie est bien distincte si il ne peut y
 avoir eu aucune prise, le Grain est actuellement a 4 1/2 p^{ts} ceux
 qui en ont y perdent gros.
 Vous estes Creditte de 2276⁰⁰ 2^e de la somme de l'assurance de
 13000⁰⁰ sur les sucres par le port de a 4 1/4 p^{ts}, Les sucres que je
 dois vendre sur partie de la martinique & partie des productions même
 de Liste de Cuis, je vous enverrai les montres au premier jour. j'ay d'Hy

Du 6^e de May 1782

Sallies, Sarrouy plus je

je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait d'Hydruntine
 de Bayonne le 5 Court, Sarroute est très le courtoisiant a l'appart
 que vous prenez de son inconvénité, il est presque guery.
 C'est très bien que vous ayés engagé Mr Laspagne à écrire a Mr Dharand
 pour qu'il donne les autres montres, j'ay parlé avec le m^r
 et alay pour faire ces avions de 28 a 30 p^{ts}, il me
 donnera ceux qui nous manquent & aussi ces autres qualités
 en luy payant les prix de luy devant, ainsi le deffaut de
 votre memoire peut estre rempli au moy d'un petit sacrifice
 j'en ai cet après Midy au passage pour accélérer la charge
 de Limbourg pour qu'il passe icy au platot pour prendre
 les autres. Toutes les puisses qui frequentent notre
 port de Bayonne doivent estre dans ce lieu & toute amy
 trouvera facilement a en feter un p^r charge les farines
 je ne puis envoyer plus loin le m^r de, Mais dans un couplee
 mois j'en aurai besoin une autre partie, j'en
 vous estes Creditte de
 Valencee 2000⁰⁰ que vous avez eu aboute de l'exporter pour
 du Battedat de Bayonne j'ay d'Hydr

Dubois 1782

Cadix Brockmann & Co. ^{Dez.}

j'ay reçu depuis ma lettre du 26 du mois de ^{juin} que je vous confirme les
 trois lettres que vous m'avez fait ^{par} messemerie le 16, 20, & 23 ^{de}
 je vous suis obligé de ce que vous me marquez par la lettre à l'égard
 du plomb: j'ay vu avec assez de satisfaction par la même
 que vous aiez procuré un fret aux Castans pour aller
 charger à Malaga pour ostende, quoique le prix ne fut pas
 fort j'en étois assez content, parceque Castans Maitre Marqué
 qu'il seroit convenu qu'il seroit chargé dans 15 jrs à Malaga,
 & que je me flattois que je serois dédomagé du moins fret par
 l'économie de la dépense que produiroit la célérité de cette expédition.
 Mais quel a été mon étonnement à la lecture de votre
 d'apprendre que le Sr La Aparicion a été arrêté pour
 compte du Roy & que c'est le Sr Moro qui a joint le
 à Castans, celui cy a eût ord de se fier au Sr La Aparicion
 vu d'avance qu'ils ne pourroient pas naviguer ensemble unis
 & il auroit dû le congédier d'abord après son arrivée chez
 vous comme je le vous avois chargé au départ d'icy, après
 toutes les bontés que j'ay eû pour Moro j'en aurois jamais
 imaginé qu'il eût été capable de me jouer un aussi vilain
 tour, si jamais il tombe sous mes mains je l'arrangerai de
 la bonne façon, d'abord après que le voyage qu'il a entrepris
 sera fini, il faut que vous le fassiez congédier sans peine
 ni miséricorde, quant même le Sr Moro seroit resté, sans aucun
 pavillon neutre: on ne peut pas aller contre la force.
 Mais je suis surpris que ceux qui fontent les Naves Gouvernement
 ne comprennent pas mieux pour obtenir des meilleures
 conditions, le fret de 52 sous 3 deniers par qq est une misère
 les autres conditions sont les plus onéreuses, vous obtenez de
 M. de Roy assure les Bâtimens, si ne les assure
 pas, le fret ne suffira pas pour payer la prime
 d'assurance de ce que vous aiez dû me marquer
 pour pourvoir à l'assurance, si le Gouvernement n'est pas
 pas ces Bâtimens, enfin j'espère que celle que je recevrai

De vous ce après midy M'informerai mieux des particularités de
ce fretement. 301.

Castanos me parle aussi de fretements qu'on croit qu'il y aura pour
le Roy pour transport des troupes & vivres à l'Amérique, après la
décision du sort de Gibraltar. Il me montre le au voyage de Deris
de se fletter pour le voyage, si le siège de Gibraltar se
décide promptement & que les conditions qui feroient le Gouvernement
soient bonnes j'approuverais quel fretement, Mais si après être fletter
les N^{rs} Deris ont attendu dans le port le départ de l'expédition sans que
leur mois de fretement coure, je ne le juge pas convenable, il faudroit
donc qu'on juge que se feroit la fretement de N^{re} gagnat ou
fret & qu'il eut 4 mois d'avance pour s'arrêter, si pareil
fretement avoit lieu il faudroit aussi procurer d'obtenir la permission
de débarquer une bonne quantité de vins en bouteille Na
comme pour le usage de N^{re} & ne pas être limit avec le jaugeur
lorsqu'on voit le mesure, ces gens là savent avantager lorsque
les Cafes leur font voir ce la même au Derou, tout le qui vous
servira de Gouverneur si le Cas estoit: au contraire d'abord après
le retour de la Ajancion, il faut lui donner un passe-ventre avec
un passeport en forme de faire par N^{re} Castanos propriétaire de
N^{re} pour que le Caf ne qu'il prendra ait pour lui les regards que
cette qualité impose lui donne de mettre le meilleur fret
que vous trouverez, pour qu'il le parer si se peut le tout perdu
N^{re} Personne Na en core par pour le paine & le
N^{re} Laurentia lorsqu'on viendra voir pour le paine &
si on veut traiter d'achat ou de fretement on mettra
disposé pour l'un ou pour l'autre pourvu qu'on soit raisonnable
si l'expédition de N^{re} hommes de troupes est un vous me
parlé et est assuré je ne hésiterois pas à faire passer les
vous ce bâtiment, dans l'incertitude je ne puis me décider
à l'un ou l'autre la continuation de vos avis à cet
égard me fait plaisir & peut être j'en déciderai à le faire
passer chez vous. Je vous remercie de l'envoy de
mes acc^{us} & de celles de N^{re} Bordenave & j'aurai
acquittés pour N^{re}, vous avez obtenu celle de 800,
Out 7 May traite de tables fils fourcat & de Bayonne
vous ne me parlez pas de la vente



du Boisage sur autres effets par la d'paracion, je
vous l'etere ve tenuis l'annain au bordage & aux brais & de
procureur Lavante. Desque les pries laisseront un benefice
je ne puis écrire le Courrier a Castanos, Communiqués luy
ce qui le concerne & que je lui écrirai par prochain Courrier
du 6^{bre} 1782

Cadiz, Juan de Dios de Sandaburu

Mui^{or} mio: Confirmo avn mi precedente ce 23 del mes pp^{or} y Respondo
al a Estimada ce vñ ce 20 del mismo q^e de un conformidad le tengo
Cargados en cuenta los 5000^{rs} que a peruido del Mro Jimenez por
las 1450 Tablas q^e avn pertenecientes se ha echo Cargo a 12^{rs} vñ cada
una. me alegrare q^e de vñ principio alaventa de las Brea
y q^e el precio corresponda a mis esperanzas, Mieros a indiferente que
vñ trate a recibir el pago en billetes ce estado, si Logra vñ en el
precio la aumentacion ce los q^e dnos Billetes pierden en esa Contra
especies.

No habiendo echo vñ de mis tratos a Cargo ce vñ ce 5 julio a 9^{da} fecha
adjunta hallara vñ las 2^{as} ce 1200^{rs} } 2700^{rs}, endossadas a vñ
600^{rs}

Mismo, p^a q^e se sirva recoger las primieras y amular las como
lo he hecho Cargando a vñ su importe en la Corte y de nuevo
me tomado la libertad ce librar a Cargo ce vñ
1300^{rs} } 4000^{rs}, a godias fha vñ y valor ces du Guo Grellet que
1200^{rs} }
900^{rs} }
600^{rs} } estimare me haga el favor de aceptar p^a el

Vancimiento tendre Cuidado ce proveer a vñ ce fondos p^a el pago
sobre que puede contar seguro. quedo d^a

Madrid, J. C. Berrueta

Mui^{or} mio: Sin Carta ce vñ este Correo le Confirmo l'annia ce 2 del
Corre contar siguiente Remera ce

- 34633^{rs} — 1^a dada en bay^a p^a D^{no} Batbedat en 24 julio a godias fha a
Cargo ce los^{os} Casamayor y Ca ce esa acceptada
- 18070^{rs} 20 — en Bay^a 9000^{rs}, 1^a en Burdeos en 12 julio al 4 del Corre p^a francina a
Cargo ce D^{no} M^o fñr ce Sanda ce Victoria en esa acceptada
ce Guzales ce el Rio.
- 8902 33 — en Bay^a 117^{rs}, 25^{rs}, 24^{rs} — 1^a dada en Mayenne en 7 julio a godias
fha por Benoit hermit y Ca a Cargo ce Mouro Lepada y
Deublans ce la Coruna en esta
- 63774^{rs} — 4 en Bay^a 602^{rs}, 606^{rs}, 607^{rs} } dada el 2 del Corre p^a D^{no} Aldaz a 60 p. fecha a Cargo de
602^{rs}, 606^{rs}, 607^{rs} }
602^{rs}, 606^{rs}, 607^{rs} } Dexermaux y Brochmann ce Cadiz
- 125430^{rs} 23^{rs} — 605^{rs}, 608^{rs} }

adjunto hallara un mi Nueva Venesa se
 1300 } 4000, Mistratas de este dia a god/ue la fha vna de D. Juan
 1200 } q' las ha endestadas a un, de las q' me dara un credito
 900 }
 600 }
 Con aviso de la perdida, que tendran a sus Negociacion, asi que de las
 ultimas sobre Dezerman y Broekman p' q' Bayamos se acuerdo
 en los asientos
 sirvan un dezirue a q' beneficio podran un librar 500000 p' un cargo
 en esta pagadero en oro? quedo ha.

du 7 de Mayo 1782

Bilbao, Man! de Mezcuta y hijos

Mi p'ores mios: he recibido la Estimada de vns de Adel Corrite por la
 q' me informan estensamente de los flotes q' en el dia ay en esa p' a
 diversas partes del Norte, en el intermedio de la Respuesta de vns
 haviendose presentado un flete p' a Brest, con destino p' ostende se
 60^{to} y 20^{to} p' por m' de Anclas y Venos, y en la incertitud de lo q'
 se hallaria en esa, el Cas^u imperial a mi Consig^{ua} se ha decidido
 de aceptarlo y ya esta cargando por lo q' me me queda mas
 en este asunto q' a darles las devidas gracias, por la preferencia
 q' querian dar a Tho Navio a mi consideracion p' la partida que
 Lamas q' tenian p' Bristol: es q' se ofrece p' ahora y
 Reproduciendome a la obediencia de vns quedo ha

du 11 de Mayo

Lisboa, Dn Jose Gomez Da Costa

Mi p'ores mios: esta sera entregada a un m' de el favor de Dios
 por su Recomendado el Cas^u Ant^o Lopez Dinheiro del Navio N. S.
 Do Carmo s^{to} ant^o e Almas q' se yr lauda luego felicim^{te} a esta el 4 del
 Corrite: por muchas diligencias q' he hecho y Tho Cas^u con el Corrite
 No hemos podido conseguir ninguna Cosa a flete p' esa ni Cadix,
 ha llegado precisamente en la peor estacion de todo el año que
 escasea el fierro, quasi unico Ruyton q' se encuentra en esta p'
 esa y Cadix, los Bayoneses no quieren tampoco embiar a esta los
 efectos q' tienen por que se Deterioran mucho en los Barcos chicos
 en q' vienen y en el transbordo si el Cas^u Dinheiro hubiera querido
 ir a Bayona, le hubiera alli proporcionado carga p' esa, pero parece
 no le conviene y se halla pronto a hacerse a la vela, siento mucho q' se vaya
 vacio pero no puedo remediar, por el Corrite avisare a un de mis Descubolos
 para q' se encargue de lo q' queda

1782

Bay. ^e J. Puyo

J'ai sous les yeux vos trois lettres dont vous m'avez honoré le 29 & 31 août
 & le 2 du courant je remis celle incluse dans la première au Capitaine
 Audibert, votre dernière m'étant parvenue retardée j'en ai pu lui remettre
 les deux autres que vous m'avez incéré pour lui je vous les renvoie cy clos
 ce capit. mit en mer le 4 courant j'en ai fourni suivant votre ordre
 tout ce qu'il avoit besoin, En argent suivant son reçu cy ----- Ron 288 "
 100 aurons suiv^t Connoissement & compte d' Divers prix ----- 1089 "
 j'ay payé le fret des raisines & planches à Dyturart ----- 373 "

dont vous êtes Debitté sur V/C & creditte par contre de ----- Ron 1750 "
 que j'ai recouvré pour fret d'une Batte de m^r Mby & d'une de m^r Joff. sont
 venues par le retour de Joseph II selon le compte joint aux cy des us
 le maître des autres 40 bates n'est pas encore jécrit, il
 y a 49^s jours aux chargeurs M^r Kennedy & C^e D'Alende à ce sujet
 la réponse le fera connaître

Coujours disposé à votre Service J'ai M^r J. P.

Ditto

Victoria Wenzeslao Frndz La Luesta

Muy Sr mio: En respuesta a la Estimada de vmo de S. del Cor. me
 alegro saber que sea restituido con salud al centro de su familia

No puedo dar a vmo las Bayetas de miliquin negras & encarnada
 menos de 14 x 8 vno, se van despachando con estimacion a 14 1/2 y 15
 y el oro que recojo de las ventas me sirve de mucho Alivio para los pag.
 que cada dia debo hazer en especies tampoco puedo embiar a vmo los
 Escarlattines menos de 20 1/2 p^{os} - y los dos fardos de sempiternas los
 quiero reservar p^a salir poco a poco de las demas colores que tengo en
 casa, si quiere vmo tomar todas las que ofrezco a vmo en esta su casa
 a los p^{os} 13, se los remitire a vista de la orden de vmo los 5 p^{os} de colores
 Blancos, son en fardos y solo aguardo ocasion p^a en caminarlos
 a vmo no puedo dar a vmo los arules menos de 40 p^{os} Quedo & C^a

Ditto

Bay. ^e L'hospital

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le
 6 du courant avec la copie des dimensions que vous me remettés pour
 des aneres de 12 & 15 q^{es} j'ai écrit desuite de serendre icy adout ferons
 les plus renommés, que je connois de longue date, qui fournissent
 ces objets, pour Brest, a m^r Dharaneder, qui sont les uniques
 plus grandes ressources sur lesquels on puisse le mieux compter, afin
 de traiter des 75. aneres de 10, 12, & 15 q^{es} que vous me demandés
 en execution du memorial, dont vous êtes chargé votre soumis
 ayant prévalu des oppositions des fournisseurs. je presume
 que ces maîtres ferons, que j'ai appelle, doivent connoître

Déjà être courants aux proportions à garder designées pour
 règle, puisqu'ils fournissent des ancrés pour les arcineaux de
 France, qu'ainsy la Noëte deviendra inutile, je le verray avec eu
 en tout cas, je leur donneray ces Dimentions pour les 25 ancrés de
 12 q. & 25 ditto de 15 q. que je vais leur commettre presentement, en
 demendant l'exécution exacte; s'ils sont au fait comme j'en suis
 persuadé avec Mr Tirob des proportions & dimentions de celle de
 dix quinteaux, je leur ordonneray les 25 de ce poids ce sera en tout
 75 ancrés, que je tacherais de procurer de eux au plutot possible
 ayant fait note qua. compter du 3 court vous devez livrer toute la
 partie entiere dans trois mois

Nous sommes proche des jours pluvieux, il est vray, mais les
 forges ne commenceront a travailler, qu'à la fin de ce mois, les
 ouvriers par coutume adoptée, ne si rendent pas avant, cest
 autant de tems oisif jusqu'à l'ont, quand il seroit le plus favorable
 pour mettre la main a l'œuvre rien ne peut le s'engager a comen cer
 plutot, ils ont leur vice

A mesure que j'auray 10, 15, ou 20, de dittes ancrés, je vous les
 expedieray, au plus bas fret possible, — Je dois vous communiquer
 ma crainte, cest de ne pouvoir pas tabler irrevocablement sur une
 reception determinee pour tel tems, les ferrons promettent & obligent
 par contract, s'ils enfreignent l'obligation, ils ne sont pas Dupes, cest
 le commettant qui en souffre, l'exemple journalier nous l'apprend, ils
 manquent au tems marque, il n'y a que la patience a leur opposer
 l'unique moyen de leur faire tenir parole ce sont les avanies d'argent,
 des avantages pour l'avenir, des sollicitations repetées souvent, d'autres
 appas qu'il faut employer pour les mettre en train & dans l'avois
 de l'exécution, je ne negligerais aucun des moyens de l'avoir a votre
 satisfaction & pour correspondre a votre attente. Les grandes Demandes
 de ces ancrés mettent les ferrons dans cette situation, de fausser leur
 promesses ils ne hesitent jamais pour promettre & suivent l'axiome
 tiendra qui pourra je veillerai je vous reitere sur eu A mais il est
 impossible de s'y fonder strictement

Vous le besoin qui vous presse pour les 200 pierres amoules il
 me manque peu, pour les completer j'avais prié un ami de me
 ceder celles qu'il me faut j'ai a cœur de vous les envoyer de suite je
 profiterai de la premiere occasion.

Les 23 planches Bordages qui vous restent a me expedier ne me
 font pas faute je les recevrai au Basage quant vous pourrez a votre
 comodité me les envoyer dans l'occasion

J'approuverai le party que vous prendrez pour les Boeufsaules
 je verrai avec plaisir le compte de vente demeurant prévu que
 La J Courrejoles & fils nen ont pris que 6 Barils

Je vous prie Monsieur d'avoir la complaisance de Dire a Mr
 Larrouy de sallies, que j'en a jamais autre chose a lui ^{Marquer} Si c'en est
 que le N. Imperial sera Dieu aidant mercredi 17 & qu'il prendra
 charge de suite. Idi l'honneur &c

9 Sep^{bre} 1752

Baye

La Coste S^{te}

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois qui s'est croisée avec celle que j'eus l'avantage de vous écrire le même jour, à laquelle je me réfère.

Le désir de faire retomber sur le coupable l'injustice que souffre le capitaine Roeluffe sur les deux futailles, nous est commun: il me semble impossible que M^r Boussignac puisse se soustraire du filet ou il sera entrelassé, il faudra qu'il s'illabe contre les faits, ceux cy paroissent recrier uny la condamnation, rien ne sera omis pour la lui faire subir, il aura il n'y a pas à douter son retour sur M^r Saunier à cause de leurs ordres, conséquemment ceut cy ne vront pas toujours du jugement déjà rendu: mon idée est que M^r Boussignac n'aura pas fait la sottise de la décharger pour les favoriser de son chef mais bien sur une correspondance positive, il n'ignorait pas le risque qu'il devoit avoir de le déchargement de ces futailles n'est pas de fait direct du courtier Gony, si ce n'est relativement au capitaine l'objet part de M^r B. c'est son manifeste pointé selon sa demande remis aux gardes ensuite qui parle pour lui pour la décharge quant la procurator que vous avez demandé & moy aussi sera icy il faudra voir sur quel tomber soit sur l'un ou sur les deux à la fois les pièces originelles du proces chez vous ne seront pas superflues, il pourroit y en avoir qqune en appuy du droit du capitaine Roeluffe vous aurez donc la bonte de me les envoyer, remettez je vous prie le paquet que vous en formerés au sieur Pagny au Bureau des postes, un couple d'heures avant l'arrivée du courrier de France il me l'enverra sans frais par le exprès ordinaire pour y prendre les lettres, les vôtres d'orsenavent remises dans ce gout me seront rendues plutôt que par le courrier, dont les ports sont excessifs.

Le navire imperial s'est employé je vous suis bien obligé de vos dispositions en sa faveur, & du détail des frets.

Le N^{ve} La bonne Esperance Cap^{te} Gaspar Jansen, que j'attends depuis du tems n'a pas encore paru je ne scuis qu'en augurer, je vous instruirai de son arrivée des qu'il entrera.

Sal^{te} &c.

Dudit Jour

Sixboa

Jose Gomes Dacosta

Muy Sr^{mo}: confirmo avn mi preced^{te} de 26 del pasado el A del corriente llego a esta el cap^{te} ant^o Lopes Pinheiro del navio N. S. Dofermo en el A. E. Almas que sea servido consignarme he practicado todas la diligencias posibles para procurarle un flete para esa o para conforme a la Orden de v^{ra} pero an sido infructuosas, no ay en el dia p^{re} ning^{ua} parte el navio que dije avn hauid emperado a cargar para flete. Todavia esta sin poder completarlo ny tomando de balde, se halla a las 10 Coneladas he propuesto al cap^{te} Pinheiro de pasar a Bayon a donde le huiera proporcionado carga aunque el flete no huiera sido

De los mas ventajosos, pero no quixere hir diriendo que su contracta
es p.^a esta he propuesto a mis amigos de Bayonna de embiar a
qui la carga pero sean escusado por que los efectos se deterioran
mucho en los Barcos chicos en que vienen: el Capitan Buiheiro se halla
prompto p.^a seguir a essa adjuntola cuenta y rezio de mis desembolsos
importante

R.^{on} 2639. 8.

que al cambio de 2450. Res por Doblón hacen Rez 1057595.

que estimare entregue de m/c al Sr D.^o Man.^o Pinto Da Silva de esa y en su
ausencia al Sr D.^o An.^o Ruiz Toxanzo Visconsul de España dandome aviso

Quedo a la Disp.^{on} de v^m deseandose

9^{bre} Sep 1782

Cadiz Dezermeaux & Brockmann

Je m'excuse a la derniere du precedent Courier: je suis privé cet ord.^{re} de
vos cheres nouvelles & de celles du Sieur Castaños, je ne sais à quoi l'attribuer
puisque par votre derniere vous me promettiez pour le courier suivant, des
informations exactes, sur le fretement au Roy du Navire L'Anaricion &
votre silence me fait presumer, que le cap.^{ne} Moro aura encore fait quelques
des siennes, j'attends la matle de cet après midy avec impatience, pour
sortir d'inquietude je vous reitere que d'aucune maniere il ne convient
pas que ce Capitaine suive avec Castaños & qu'il convient de lui en
donner un autre, soitinois, ou Portugais, si vous trouviez qq^e Imperial
qui ne fut pas occupé, il seroit encore meilleur, je vous prie, M^{es}seigneurs
d'aider de vos lumieres le sieur Castaños, dans la formation des conditions
qu'il fera avec le Nouveau Cap.^{ne}, celles du Capitaine Moro etoient tres
avantageuses, je voudrois surtout que vous retranchiez au nouveau Cap.^{ne}
celles de l'ha de port qu'avoit le Cap.^{ne} Moro & qu'il soit stipulé qu'il ne
chargera rien dans la chambre, sans le consentem^t de Castaños, enfin
je vous prie de procurer mon plus grand avantage, je m'excuse a l'égard
des frets a ce que je vous ay marqué par ma d.^{re} si les fretments par
le Roy pour l'amerique ne se decident, pas promptement, il conviendro
de donner d'abord un fret pour qq^e part a l'Anaricion, veuillez remettre
un cluze a Castaños J'ai l'honneur &c.

ditto

Cadiz Domingo Castaños

amigo castaños el correo pasado mis ocupaciones no me desaron tiempo
para responder a la suia de 23 del pasado y suplique a esos Señores
se lo dicesen a v^m. lo hago a hora diriendo que mucho he extrañado
la conducta que el Capitan Moro a tenido con v^m nunca huiera pensado
que ese hombre fuese de tan mala fe lo he conoçido interesado pero en
lo demas lo tenia por hombre de bien, a luego de llegado a esta huiera
v^m devido explicarse con el y sy no queria seguir viaje con v^m, hu-
iera v^m devido con la interposicion de sus consignatarios despacharle
sin aguardar al ultimo y huiera v^m evitado las inquietades y disgustos
que causa a v^m a mal proceder el fletam^{to} que ha echo al Rey.

809
De 2 del corriente he recibido mi aceptación a su domicilio de
D. 400. dada por Robles hijo Sotzeca y Ca de Bayona en 17 Junio
a bo. p. fha que sea servido con pagar de lo q. le doy gracias y esta
bien me aya Cargado en cuenta su Importe
adjunto 3 sas de cambio de

POS 1100 } POS 3000 - - - - - Exatas ami cargo de los Nros D. fu Castet
1000 } y Ca de 13 del ppdo arzo 12 que he aceptado a su Domicilio
900 } que se servira tener ala disposic. on de sus 2as tendre el debido cuidado
de proveer a un de los fondos necessarios p. a su vneim. to

Quedo V. d.

9 Septiembre 82

Amst.

Echenique Sanchez & C.

Me referé a mi precedente du 19 du passé voicy le compte de
l'employ des 60 sacs aricots de votre envoi par le Cap. Subman Bour
Le Net produit desquels vous estes Credités sur v/c de R. 215. 1 m.
qu'il vous plaira passer de son formite

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le
12 & 22 avr. dernier, par la première je vois que vous avez réglé avec
Mess. Cramer le 1/2 fret que vous avez convenu qu'ils payeroient sur
les effets qu'ils chargerent & retirèrent ensuite du Navire La N. S. de
Oliveras lequel s'élevé suivant votre note à Cf. 789. 12. donc
j'ai fait écriture au compte du D. Navire, c'est un faible de domagement de
grandes pertes que ces M. s'ont causé par leur mauvaise gestion. j'ai
aussy le compte courant du D. Navire que vous me remettez sur lequel vous me
devez de solde Bcof 449. - 5. je l'examineray à loisir & je vous
dirai le Bien être.

Vos Brocureurs ainsi que la chambre d'Assurances procedent bien
lentement, ou ils doivent avoir considerablement de l'occupation puisque
dans 4 ou 5 mois le retour du reglement des avaries du susdit Navire
n'est pas encore venus s'ils consideroient les prejudicés considerables
qu'ils occasionnent aux propriétaires des Navires ils mettroient un peu
plus d'activité dans les affaires qui leur sont confiées, je vous reiteré
instamment de faire qq. sollicitations pour accelerer l'expédition des
documents que je vous ai priés de remettre a Lond. j'eme flatte que
vous m'apprendrés en réponse leur remission

J'ai vendu à Bordeaux La N. S. De Oliveras, j'ai craint que
les mauvais succès qu'il a eu chés vous, le suivissent par contagion
à Bordeaux.

Il est bien que vous ayez fait Note des acceptations de Saumara
que j'ai fait payer a Madrid & Cadix pour l'honneur de votre signat.
J'observe avec plaisir que vous avez recouvré la perte d'avarie du chargem.
d'aricots que vous lui avez expédié le D. feu est venu me trouver
avec la d. Lettre que vous lui avez écrit par laquelle vous lui marquez
que je lui rendrai les effets qu'il m'a remis en dépôt j'ai répondu
que m. Castet a gardé vos lettres a Bordeaux & qu'à son retour
qui sera du 15 au 20 Court nous traiterons de cette affaire j'ai

voulu prendre cetems pour m'informer comment il a fait pour
remplir les autres engagements qui ont du echoir il ya 99^e j^r
je procederai de facon a couvrir toujours le mieux qui sera
possible nos interets.

Vous voudrez bien m'adresser la reponce a celle cy &
celles que vous m'ecrires en suivant à l'adresse accoutumée a Bay
J'ai l'honneur &c

Bay.

9 Sep^r 1782

Robles fils Sonzeca &c

Brivé de vos lettres à répondre je vous confirme l'ancien du 2 Cour
celle cy est uniquement pour vous remettre 3 Connoissem^{ts} Savoir

☆ N^{os} 3 & 4. - Pour 2 Balles de M. Nines, chargés par le Cap^e Gomez
dans la Barque N. S. de la Encarnacion Cap^e ant^e Menchaca

BP. - 40 B^{is} vin dans la 3^e Barque Transbordées par le Cap^e Sarria,
venu de Bordeaux

Il vous plaira payer le fret de ces deux connoissemens pour m/c &
recouvrer celui de cette D^e marque du propriétaire des dites 40 B^{is} vin
de vin chargés à Bordeaux par George Lisonde, je ne connois ni
le chargeur ni celui qui doit les recevoir, veuillez decouvrir ce d^e &
faire prévenir de les retirer, ou faire le nécessaire en attendant qu'il
v'explique comment, & me donner avis, afin que je vous debitte & ereditte
de ces frets de votre conformité. J'ai l'h^r &c

P.S.

j'attends la continuation de vos remises sur Madrid que vous
m'avez annoncé j'espère les recevoir demain.

Ditto

Bordeaux

Azevedo & Robles fils

Je vous confirme mad^e du précédent courrier: j'ai reçu la lettre que
vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire Le 4 Courant vous etes debites sur
mon compte

£ 3524. 5. 3/4 Pour votre traite du 3 et a 3/22 sur m^{rs} de Castel &c
de Londres de £ 100⁰⁰ à 32. 11/16.

C'est bien que de conformité à la lettre du 30 passé vous ayez fait
écriture des objets y mentionnés: j'en ai pas connoissance des 12 B^{is} que
de sucre que vous citez dans votre susdite

Je ne ferai que me réduire à ce que je vous ai dit dans mes précéd^{es}
de la prétention du Cap^e Riva, il est bon que je vous observe la
condition implicite qu'on lui a fait, dont vous avez été prévenus de
la quelle la raison & l'honnêteté ne permettent pas de s'écarter
on lui promet qu'on lui alloueroit autant que m^r Echague reconnoit
à son cap^e, ce m^r a reconnu au sien au delà de ce que Riva prétend
sur sa. Si m^r Dacosta ignore ce convenu faites lui part
de tout à la fois. J'ai l'honneur &c

Ditto

Bay.

G. & Lⁿ Batbedat

j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire Le

Le 30 du passé j'en repose avec Soins pour donner cours au
plomb que je vous ai consigné lorsque l'occasion s'en présentera

Le froment fait mine de prendre faveur dans plusieurs endroits
je n'en doute pas qu'il en sera de même chez vous ainsi tenés la main au
den que je vous ai fait passer

Un amy que je desirerois obliger me charge de lui faire venir de chez
vous un habit de soye complet d'un beau gros de Naples & laissez le
choix de la couleur à l'exaltion du bon goût, c'est pour un jeune homme
de 22 ans & pourvu que la couleur soit à la mode elle fera effet on
veut aussi comme vous verrez par l'Incluse une Petite Broderie
en argent ou à défaut un gallon à lame léger de bon goût qui
soit de la largeur régulière des Broderies, avec la garniture des
Boutons assortis. La doublure nécessaire pour l'habit & la
Veste dont on ne fixe pas non plus la couleur mais qui Devra
trancher celle de l'habit vous voudrez faire ajouter les fournitures
comme Soye fils &c. assortis, on demande encore une Coilette complète
de bon goût de 20 à 30 ^{lres} La porteuse va exprès pour prendre ces
objets je vous prie de l'expédier le plus tôt possible vous voudrez bien
m'envoyer le compte par cette occasion ou par premier courrier

J'ai H. & a

bre

9 Sep. 1762

Copenhague. J. Scholich Le

Depuis celle du 29 Juillet dont l'honneur de la votre du 20 août & pour
j'ai eu celui de vous écrire le 12 & 16 ditto, vous ayant inclus dans l'une
& l'autre le protest de mer du Cap. G. J. Rytters, j'espère que vous les aurez
reçues à ces heures

Les experts ont achevé de reconnoître tout le chargement
du Nav. General Schimmelman, j'aurais souhaité pouvoir inclure dans
celle cy les papiers en règle de cet expertise ils n'ont pu être mis dans
l'ordre requis vous ne tarderez pas à les recevoir en attendant que cette
Note aille informa le cap. vous en remet une dans sa lettre que voici, elle
vous donnera connoissance de ce qui est avarié & de ce qui ne l'est pas
vous verrez qu'il n'y a que peu du total de l'objet, Sucre, Caffés, Tabacs
qui ne soit dans la classe de l'avarie, sous 99 ^{lrs}, après que tout
sera disposé comme il convient, j'ouvrirai la vente des Dénrées avariées
à l'exception des Tabacs pour lesquels les assureurs n'ont pas de
leur part ne m'avez pas donné des ordres qu'il seroit cependant de
l'avantage d'intéressés que jeusse déjà en main, ou que je reçusse sans
retard, la raison en est sensible, c'est que cet article plus de tems il
croupira en magasin, plus il se Détériorera par l'avarie qu'il a
consequamment l'aperte des propriétaires ne se Diminuera pas: il
comprendroit en outre que les assureurs se decidassent à faire vendre icy
les Marchandises saines qui n'ont pas été avariées, elles sont en
si petite quantité qu'elles ne méritent pas qu'il en soit fait une expé.

pour chez vous en seul, les fraix de transport ne se retrouveroient pas et il y auroit autant de pargné de n faire l'avenue icy, C'est le party auquel, apres reflexion, j'en balancerai pas d'entrer si cettoit ma cause. Ne craignés pas aures Messieurs que je bouge rien a cet egard sans vos ordres positifs ou ceux des assureurs & soyés persuadé que la transaction des marchés & avarices que j'ai fait faire publiquement sera avec toutes formalités requises

Sur la d. Lettre que vous avez écrit que j'ai rendue au Cap. B. J. Rytters il s'est décidé a renvoyer son equipage, il ma demandé aujourd'hui l'argt. necessaire pour les congédier, j'en ai le lui compter

Vous ne meditez rien de ce que vous disposez du Nav. Le General Schimelman, je me réfère à ce que j'vous ai marqué a ce sujet, son sort est vu. il n'est bon que pour s'en faire un plus offrant & encherisseur; determinez, et donnez moi vos ordres requis a son egard. —

J'ai M. & A.

P.S. Le Cap. Rytter m'a voit promis ce matin de m'apporter la Lettre avec la Note que j'vous annonce, il neme l'a pas encore portée je pense qu'il l'aura jetée a la Boëte a notre Bureau & que vous l'avez eue en même tems que celle cy /

10. J. 1782

Bilbao

Ré

Pedro de Yrunziada

Muy Sr mio. En resp. a la estimada de vna de 7 del Corriente el cacao caracas se vende actualmente en esta de 49. a 50 p. pero me an asegurado que D.º Ant.º de Betbeder a vendido ayer a 46 p.º al de fontado, del de Islas no se encuentra a menos de p.º 27. 12 tam.º al de contado y cuando se consede plazo se añade el interes regular de 12 p.º por mes.

Me repito a la obediencia de vno Desiendo de Vue D.º m.º a.

43 Sep 1782

Lyon

De Lessert & Fils

J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de mecrire le 28 du passé, Les Biastres sont très rares dans cette Province depuis qu'on nen porte plus pas a quit a caution Les risques pour les faire venir de l'interieur du royaume sont forts grands & pour bien davantage que le prix quelles valent chez vous puissent offrir la prudence neme permet pas de courir ces risques, cest pourquoy j'en puis entrer dans le compte a 1/2 que vous me proposez, cette Branche ne pourra reprendre icy la force quelle a eu qu'avec une pais avantageuse

La Maison dont vous desirés des informations, a untres beaux fonds est bien appuyé & a la confiance des meilleures maisons des principales places.

J'ai

Vreurray B. hardoy

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur d'écrire le 9 courant
m^r La Castet & c^e m'ont marqué qu'ils ne trouvoient pour le present
rien de bien bon en peau d'origineaux, & d'après le sens de leur lettre,
je n'avois pas à attendre qu'ils m'en achellent de quelque tems, c'est pour
quoi, si vous trouvez des occasions pour acheter, vous faires bien d'en
profiter. J'ignore quelle sont les Beau qui restent invendues,
au pouvoir de m^r Fonreca de Bayonne, je lui marque que si vous
vous presentés, pour les lui acheter, qu'il vous traite dans les
pris, avec toute la Douceur possible. J'ai M^r & c^e

Dieu dit

Baye P. & L. Batbedat

La lettre, que vous m'avez fait l'honneur d'écrire le 10 courant ma
été remise avec lettofe, Doubleure, fournitures & Coilette, que je vous avés
priés d'envoyer, cet habit est sous presse, pour l'expédier au Novio,
qui en sera, il n'y a pas à douter, satisfait. je vous rends graces de
la peine & mouvements, que vous avés eu la bonté de prendre pour cet
objet, pour lequel vous êtes credité de £ 436. 15. 8 & je vous
debitai le 6 courant de £ 2000. que m^r Larrouy plus j^r Sallier me
marqua vous avoir compté pour m/c.

Par convenance & interet particulier de chaque interesse, dans
le chargement du N^o le Jesus Maria Joseph, Cap^e Ant^e Pome
venu D'ostende au Passage, destiné p^r V^r, à qui on auroit dû payer
337¹/₂ Rⁿ de fret par thonneau, si il sy etoit rendu avec tout, ou party
de la charge & au contraire pas plus de Rⁿ 270. de chargeant entierment
au Passage, cette convention communiquée aux interesses, M^{rs}. Chaque
Aircorbé, Aldar, Barraga & Barandiaran, Belbèder, & c^e on a
guidé ce Navire au Passage, il n'y a eu que le Sieur Jacob Louis Nave
qui contre toute instance repetée, ayant dans ce Nav^e 12 Barriques
de cacao & 2 balles marzes, s'est tenu mordicus au droit, que lui
donnoit le connoissement de les recevoir de ce Batiment dans le port
voyant qu'il étoit si réveche, que ça feroit un tort considerable
à la ma^re, dy laisser conduire ce N^o pour si peu de chose
& quelle auroit jugé a propos de retirer icy sa partie, elle convint de
les envoyer par deux Binasses (cest exécuté) assurant Rⁿ 60000.
à 2 p^o dont la polie a été passé, ce qui fait une prime de Rⁿ 1200
qui doivent être repartis entre tous les individus, qui avoient de
la marzes dans led^t N^o. Le prorata de chaqu'un est si fort, que les
capiteaux ne devront pas plus de 5 md pour 100 D. Bagatelle
qui ne vaut pas la peine d'en parler; je fis part dans le tems à
M^r Belbèder de la voir adoptative de tous les autres, une

voulut pas y signer; il me dit que ce qu'il avoit déchargé vous regardant, il vous participeroit de quoy il étoit Question; fort bien L'uis- il répondu, il s'absenta sur ces entrefaites, il négligea de vous le marquer, enfin à son apparition, je lui rafraichis la mémoire. M^e Chaque principalement lui mit sous les yeux, dans deux ou trois entretiens différents, combien il étoit de l'équité qu'il ne prétendit point suivre l'opposé de ce que tous les autres n'avoient pas hérité de convenir de exécuter. Bref, pour résultat d'un recouvrement de la D^e prime il est aussi reculé pour se exécuter qu'au commencement, pour qu'il se fait- il tant tirer l'oreille pour ce rien? j'en ne saurois le deviner: m^e Chaque ma insinué de vous raconter le fait, & persuadé avec moi de votre justice, nous vous la Demandons pour donner vos ordres à m^e Belbeder, à qui j'ai fait la petition de la D^e prime première lorsqu'il y aura eu assez d'intervalle, pour qu'il ait reçu votre lettre. L'amy intime de cette maison voudroit 5. 1/2 sars de soie égale s'il se trouve, à l'échantillon cy joint, ou quelque chose d'approchant en de sein & fonds, ne pouvant l'assortir de la même pièce, je vous prie d'en me l'envoyer, par occasion à l'adresse de M^e de la Roche à St^e M^e de Lur; Bardon de Lumbarras. J'ai M^e 28.

13 Septembre 1782

Bordeaux. Arzedo & Robles fils

Je me réfère au ad^e du précédent Courrier, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 Cour. Les prix des sucres arrivés à Bilbao de la havanne ne sont pas encore bien fixés, on croit que les communes se vendront sur 16 p^tres - Les blancs sur 18 ou 19 p^tres. La partie monte à 800, ou 900 caisses, celles de cuiao Caracas à 1400 fanegues, le prix de ce d^er n'est pas non plus fixé, parce qu'on ignore encore les droits qu'on aura payer pour leur introduction. Les navires la Galga & le N^e de M^e Dublé sont arrivés à notre port, ils ont porté entre les deux 600. Caisses de sucre: on attend incessamment les autres N^es qui furent expédiés dicy Thyver d^er, jus qu'à leur arrivée. Les ventes ne seront pas annimées, je vous donnerai les avis que vous me demandés, marquez moy de votre côté, le jour de tems auquel vous êtes credités De

14026. 5. 4 } que vous avez remis à Paris pour m^e en
 7426. 5. 48 à M^es de Lessert & C^e
 7200. à M^es Arzedo Freres

J'aurais été bien aise de savoir l'échéance de ce papier vous êtes debittés par contre pour les effets que je vous ai remis la même, avec le blanc. Jeing du sieur Reinondy de

26387. 16. 109 } En o^e. savoir 6807. 6. 89 Billet de Schlch au 21
 prochain

6018. 10. . }
 5011. . 5 } P. de Orman & Meyer au 27
 4009. . }
 2141. . 7. 8 }
 2633. 7. 6 }

Le tout de votre conformité. j'en e vous ai pas credités encore du

Montant du compte des vins & anizettes par le N^o Le S^t Jⁿ B^{te} 815
vous avés obanis de me le remettre, Votre premiere me le portera sans
doute, avec les certificats que je vous ai demandé pour les Sucrez
il sera bien que j'aye aussi les autres comptes que vous me promettes.
J'ai L^h & a

13 /^{ore}
1782

Sallies Larrouy Plus Je

Je vous confirme ma d. du decourant. Le N^o Imperial est prest depuis
mercredy pour se rendre du Basage a Notre port, mais le vent
contraire qui regne depuis 3 à 6 j^s s'oppose à cette courte traversée
s'il vient d'autout favorable le cap^e Malinck en profitera & j'ene
perdrai pas un instant pour faire charger les aneres, j'vou
previens de ce retard pour que vous ne vous exposés pas en route
avec le mauvais temps. Si en ar^{ve} ce vend^{re} iuy diu a lundi au matin
ce que j'ene doute pas, nous pourrons commencer à charger les
avirons mardy, ce qui vous servira de Gouverne, J'ai L^h & a

Du d^e Jour

Londres Jacq^s Creagh.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 20 aout
en reponse à la mienne du 29 Juillet

Je comprends, Monsieur, que vous me parlez de vos bœufs sales, avec ce
je n'entends rien de ce que vous me dites (jedis marquer) j'vous ai prévenu
que j'ene sçais pas l'anglais & j'ene ai point d'interprète, vous aurés bien
fait de continuer à m'écrire en françois; mais vous devez sentir que
si la chose dependoit de moy, vous aurés reçu, il y a long-tems le
compte de vente, il faut trouver des acheteurs avant de pouvoir vous
remettre: Lamy de Bayonne à qui j'écris souvent sur cet objet, fait
impossible pour en faire une fin, & me fait esperer de savoir de jour
en jour, si ma également entretenu pour une expedition pour
prendre ceux qui restent icy, cette expedition n'apas encore lieu on
ne peut sans de pareilles occasions trouver la deffaitte de vos bœufs
j'vous reiterer de ne pas douter d'un instant que je sçairai la prom^e
qui se presentera, & que j'ai autant de envie que vous de m'en debarasser
J'ai L^h & a

Ditto

Londres Rivier & Crauley

J'ai eu l'avantage de vous écrire le 28 aout, je me referer a son contenu
les caucos continuent d'être dans un calme qu'on n'apeut être pas
vu jusqu'apresent de semblable; Le cacao caracas est à 45 p^{tes} Les
propriétaires sefforcent a s'en deffaire à ce vil prix, les acheteurs

au contraire demeurent froids & ne veulent pas, Les autres
 qualitez de cacao demeurent oubliées en Magasin c'est le
 tems le plus critique, sans exempté, pour cet article le pis est
 qu'il n'y a pas d'apparence de le voir changer bientôt, le pais en regorge
 trop: si comme Mr Sermin Castet se me l'ont fait comprendre
 vous inclinez à faire expédier le magoe laine pour Genes, ou ils me
 disent qu'il se vend bien je vous previens qu'il ne se trouveroit pas
 icy des Navires, qui se destinent pour led. port, le party à
 prendre dans ce cas seroit de l'envoyer à Sagit, où on pourroit le
 faire passer à la dite destination, votre avantage fait ma satisfaction
 déterminés ce qu'il convient vous me trouverez toujours disposé à
 suivre vos ordres.

M. D. Franz. Celestino de Berrueta de Madrid, en date du 5 de ce
 mois me marque avoir accueilli votre traite sur lui de p. 3000. du 6 au 12
 à vzo & 1/2, dont je vous ai débittés sur vsc esperant que vous m'en ferez
 la provision pour le tems, j'y compte, suivant la prevention que je vous
 ay faite par ma d. je vous reitere quelle ne peut estre appliquée contre
 le produit de votre cacao puis qu'il demeure intacte.

Tai Lly. & a

13. Sep. 1782

Madrid D. Franz. Celestino & Berrueta

Muy Sr mio: Confirmando con mi prez. del coaxeo Ultimo con mis
 tres aceptaciones al Domicilio de vrm de p. 1100 } Tratado de los Nros
 D. Sr de Castel y la de Londres a mi cargo de 13 del pp. de vzo y 1/2 }
 en esa para tener a la disposicion de las segundas, y respondo a
 su favorizada de 5 del pax vzo a conseguido la aceptacion de mi
 remesa de 30. del pasado de p. 1546. 4. 30 ml. p. a cargo de Oscariz
 y de p. 6000 al de Juan B. condom que se ra bien me a bone en la
 cuenta cuando el importe le entre en casa

he echo Nota, y le doy gracias del favor que se proponia conceder
 a los p. 12910. li 14 ms que me previene an librado los Nros Berrueta
 y Mourgue de Londres en 9 agosto a vzo y 1/2 a cargo de vrm de msc que
 esta bien me los cargue en la corr. como los p. 3000. que am. me
 me avisa de han librado los Nros Rivier y Franky de dha ciudad
 en 16 del mismo a vzo y 1/2 que me ofrezere a gasa far, para los pax
 cuidar de proveer avrm de lo necesario, he cargado avrm en contra los
 p. 10000. que los referidos Nros Berrueta y Mourgue han remitido
 avrm de mi cuenta Quedo & a

ditto

Burdeos Cap. Joao Franz. Regez

Amigo Regez: he rezuido Lad. dos. Cotimadas de vrm de 9 agosto y 7 del
 corriente, antes del rezivo de la 1.ª pague al cirujano de la abalcandra
 del Rey que curo a vrm p. 00 // por que no havia dia que no embiesse
 en Buscarde su haver

adjunto hallara vmd la cuenta de lo que he vendido por

Lo venicio a sala y Batrouillo estan todavia para cobrar, ninguno quiere los 10 Barriles de t despues de haucelos ajustado a 3 1/2 d la # me los han desechos por hallarse podridos, no se veo sacar partido que aun precio muy bajo. tampoco he vendido las pipas por ser de masiadas grandes, la 1.a de colchado blanco esta en ser. dare a un cuenta de todo cuando se verifique la venta, recogeré de Bordo de Sarria las Balas y Bañaderas que un le ha Entregado y tambien a su pto dare a un cuenta del producto

Quedo: Deseando le Die Dios m D. D. V.º

13 Sep.º 1782

Vittoria D.º Wenzeslao Franz de la Luesta

Muy Sr mio: me refiero a mi prezed.º del correo Ultimo ayer encamine a un con Juan Jph de Labiate vezino de ezcuriatz un fardito con las 5 pieras de anescotes blancos que me compro un en esta, araron de 14 1/2 p la p.º imp.º Ron 1087.º 17.º que he cargado a un en cuenta; Quedo V.º

du dit Jour

Londres Germin de Tastet & Co

Ce qui précède est copie de ma dernière du 2 de ce mois, je me réfère à son contenu. J'ai sous les yeux. Monneur de vos cheres Lettres du 23 & 27 août: la 1.º avec le Billet de £ 19. 12.º du capitaine Gomez, vous avés vu que son requis est rempli: je vous remercie d'avoir remis à Mr. Rivier & Frauley le compte de vente de leur cacao Surinam, voici la lettre que je leur écris, Veuillez la leur remettre, après y avoir jette un coup d'oeil Animés Messrs Romberg & Co D'Orlande pour vous procurer les documents qu'il vous faut, pour me donner le compte de l'avarie des 15 futailles à 44 Letens amorty me tue, j'aime la Terminaison je vous ai credités de

£ 11. 2. 6.º Pour cout de deux certificats de ce que j'ai a répéter sur les masses de John Fletcher & John Liotard, que j'ai reçu à Borda, ou je vous les ai renvoyés dans la forme indiquée dans le Bord.º Pour le compte des fraix & commissions. d'expéditions, de Mr Desfalls sur les mardes par le Jesus, Maria & Joseph Vous êtes Debittes par contre pour vos traites du 27 août pour m.º sur mad.º de £ 615. 9. 4.º pour p.º 3900.º à 120 & demi à 37 7/8 en

900.º Sur moy, ordre de Mr. Scherb

900.º Sur Jco Cno Berrueta

Tout accueil sera fait à celles sur moi, à presentation par Mr. Nicorbe. Mr. Jco Cno Berrueta de Madrid ma prévenu le 5 courant que Mr. Berrueta & Mourgue de v.º ont fourni sur lui le 9 août av.º

12910, 14, dont vous estes debittes sur v/c en R^{on} 194112, 2.
& credittes De # 150588, 8.
pour p^{te} 100000 que les memes lui ont remis a la meme echéance, vous etes
aussy credittes sur mon l^{re} pour les traites ey apres dem^{te} Azevedo
& Volles fils de Bordeaux pour m/c de

2500, ensemble en £ 160, du 3 courant a 3/4 rances
400, du 11. d^o..... id en W⁸⁰⁰ 2142, 31. 9. 3

Je compte de me retirer sous peu chés moi, ne m'adressés plus vos
lettres à Bordeaux
J'ai l'honneur d'Estre sincerement &c

13 Sep. 1782

Amsoobia D^{no} Juan Ant^o de Guilisasty

Amigo y cor: con la apreciable de v^m de este dia rezioo un libram^{to}
de R^{on} 15000, a mi favor y contra el Sr Karaneder del que boy
procuro el cobro para abonar a v^m en la corriente.

Por la carta que D^{no} Ant^o tocayo de v^m me escriuo de 13^o
por el ultimo correo me encarga de avisar a v^m que ha echo
escritura para proveer en el termino de dos meses 75 anclas, a
saver, 25 de 10 qq^{as}, 25 de a 12, y 25 de a 15. de las mismas dimensiones
de las que v^m fabrica p^a el Sr Karaneder y de cometer las a
v^m, no dudando de su amistad que le desempeñara este encargo estando
para escribir a v^m, pero haviendo sabido que v^m devia venir a esta
manana, no se he escrito, me aprovecho de esta ocasion para
duplicarte empese desde luego a fabricar dhas 75 anclas o que
las encargue a sus amigos en q^{to} al precio no reparare en un
real mas o menos digame v^m en respuesta sobre que puedo contar
no dudo que hara v^m todo el esfuerzo para desempeñar la
obligacion del Sr D^{no} Antonio

RC

Quedo para servir a v^m deseando le Rue D^{no} de A
bre

Bilbao Pablo de Acha

Muy Senor mio: He recibido la carta Estimada de v^m de 7 y 11.
del corr. te por la 1^a veo quedava aceptada la letra de p^{te} 300 que le
he remitido a Cargo de d^{no} Pedro de Trunciaga de esa y que la
entregara al portador de la 2^a de lo que le doy q^{ta}.

me haviame asegurado que las partidas de azucar de Uegadas
aera de la Havana aera p^a los americanos hacendian amuchomas
de la nota de v^m no haran mucha sensacion en los precios
que valian antes al q^{to} dixen a v^m a como corren en esta y tam^{en}
el Cacao Caxacas.

he hecho nota p^a remitir a v^m en 1^o embudo